



Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Direction territoriale Est

Le référentiel de vulnérabilité, Un outil au service de la SNGRI

Philippe Gastaud

Direction territoriale Est du Cerema

21 mai 2015 – Laboratoire régional de Nancy

La stratégie nationale de gestion des risques d'inondation : une politique concernant tous les territoires et tous les acteurs

- Approuvée en juillet 2014
- « mieux vivre avec les inondations » (approche proactive)



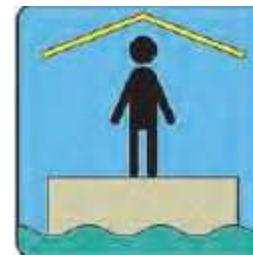
stratégie
nationale de
gestion des
risques
d'inondation



STRATÉGIE NATIONALE DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION - SNPRI

La stratégie nationale de gestion des risques d'inondation : 3 objectifs prioritaires

- Augmenter la sécurité des populations
- Réduire le coût des dommages
- Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés



La stratégie nationale de gestion des risques d'inondation : 4 grands défis

- Développer la gouvernance et les maîtrises d'ouvrage
- Aménager durablement les territoires
- Mieux savoir pour mieux agir
- Apprendre à vivre avec les inondations



La stratégie nationale de gestion des risques d'inondation : mise en œuvre dans 6 GT

- Prioriser les financements
- Prise en compte des activités agricoles et espaces naturels
- **Élaborer un référentiel de vulnérabilité**
- État des lieux et suivi de la SNGRI
- Suivi de la mise en œuvre du PSR
- Développer la culture du risque et la résilience des territoires



Création d'un référentiel de vulnérabilité pour les territoires

- *« Un référentiel des vulnérabilités des territoires, initié par l'État et enrichi par les parties prenantes concernées, servira de socle aux politiques menées par l'ensemble des acteurs pour réduire les conséquences négatives des inondations »*
- Mettre à disposition des territoires les procédés ou modes d'emploi existant
- Préciser les contours de la vulnérabilité (géographique, structurelle, individuelle, organisationnelle)
- S'adapter aux différentes échelles et modes de gestion des territoires

Le GT référentiel de vulnérabilité Issu de la CMI

- Copilotage CEPRI et DGPR
- Appui technique Cerema
- Membre de la CMI
- Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages - Direction de l'eau et de la biodiversité – Commissariat général au développement durable
- AFEPTB, EPTB Loire
- DREAL Rhône Alpes, DRIEE IF
- DDT45
- CG17
- SM3A,
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Idf
- MRN
- AMO 123Soleil

Le référentiel de vulnérabilité: Premiers éléments

Diagnostiquer la vulnérabilité

Mobiliser les acteurs

Boite à outils (aide à la décision, réduction de la vulnérabilité)

Le référentiel de vulnérabilité: Premiers éléments «Diagnostic»

- Qu'est-ce qui conditionne la vulnérabilité d'un territoire au crible de la SNGRI ? => Notion de sources de vulnérabilité
- Ex: présence d'eau et/ou de courant dans les espaces ouverts fréquentés par des piétons ou des véhicules (Obj1)
- Ex: pénétration d'eau dans les logements (Obj2)
- Ex: préparation collective à la crise (Obj3)
- Sources associées à des indicateurs (fréquentation des zones d'aléa dangereuses, surface de bâti d'habitation pouvant être inondé, existence de dispositifs de surveillance et/ou d'alerte, ...)

Le référentiel de vulnérabilité: Questions en suspens

- Quelles représentations des résultats du diagnostic ?
- Choix des niveaux d'aléa à considérer ?
- Comment faire du lien entre les différentes démarches d'évaluation / de réduction de la vulnérabilité ?
- Forme du mode d'emploi – boîte à outils ?
- Comment être pertinent à toutes les échelles ?

Le référentiel de vulnérabilité: perspectives

- Consolidation des sources de vulnérabilité (juin 2015)
- Mode d'emploi des indicateurs, pistes d'actions et outils existants (septembre 2015)

- 1^{ere} version du référentiel de vulnérabilité fin 2015

Merci de votre attention